**Notes de la plénière – Congrès du mouvement PHAS – 15 novembre 2013**

1. **Petite enfance**
	1. former et mettre à jour les professionnels pour qu’ils puissent informer les parents
	2. créer des liens avec des organisations comme le RECIFS
	3. reconnaître le rôle des parents
	4. faire des représentations auprès des décideurs institutionnels (agences, CSSS)
	5. trouver des revendications communes, unir les forces, par exemple avec le Conseil pour la protection des malades
	6. avoir des équipes volantes pour savoir ce qui se passe dans toutes les régions
	7. faire en sorte que les préoccupations sur les 0-5 ans soient partagées par les différents organismes
2. **Soutien aux familles**
	1. créer un guide de référence, un bottin des organismes, un site web informatif, une trousse des personnes-ressources et des capsules vidéo
	2. soutenir la famille et en particulier le père
	3. révision des programmes de soutien
	4. campagne sur les plaintes (mettre les députés en c.c.)
	5. reconnaître les parents comme proches aidants
	6. miser sur une meilleure fiscalité pour payer les services publics
	7. parrainage, jumelage et regroupement des parents
	8. utiliser les médias sociaux
	9. faire des liens avec toutes les régions du Québec, améliorer les communications interrégionales
	10. faire une campagne de sensibilisation des cadres et gestionnaires du Réseau
	11. mettre en place des agents multiplicateurs de PHAS
3. **Réadaptation et participation sociale 1**
	1. idée de slogan : «La santé et l’accès aux services n’est pas un privilège, mais un droit!»
	2. les regroupements nationaux, au niveau de la représentation politique, doivent parler d’une seule voix
	3. mobiliser les autres secteurs et travailler ensemble
	4. avoir des États généraux sur la santé
	5. axer sur l’éducation populaire
	6. s’ouvrir à des partenariats avec les différents professionnels
	7. interpeller la population en général par le biais des médias traditionnels et sociaux
	8. considérer qu’une seule plainte peut représenter des dizaines de cas
	9. lorsqu’on fait une plainte, mettre en copie conforme le Protecteur, l’OPHQ et l’organisme communautaire
4. **Réadaptation et participation sociale 2**
	1. faire des alliances, s’ouvrir aux autres milieux comme par exemple le RECIFS
	2. rendre nos enjeux plus visibles, utiliser les médias sociaux
	3. démontrer l’apport des personnes handicapées
	4. utiliser les lois et le code civil comme leviers
	5. faire mieux reconnaître le bénévolat
5. **Réadaptation et participation sociale 3**
	1. le milieu doit parler d’une seule voix
	2. faire des actions citoyennes directes et concrètes comme lors des c.a.
	3. évaluer l’approche «plant tree»
	4. faire une réflexion collective sur nos attentes face au réseau
	5. travailler sur les problèmes de fonctionnement du système : transitions, bris de service, fermeture de dossiers
	6. travailler sur l’accessibilité de l’information
	7. s’inspirer des réalisations en santé mentale
6. **Réactions et commentaires en plénière**
	1. besoin important d’obtenir les informations sur les services par la représentation politique et les actions; développer l’information sur les services pour nos membres
	2. développer des outils d’information, évaluer les sites web existants, préparer des questions par établissement
	3. renforcir la mobilisation partout et en particulier à l’échelle locale
	4. se mobiliser contre l’assurance-autonomie
	5. revendiquer plus d’argent, ne pas avoir peur d’aborder la question de la fiscalité
	6. organiser des campagnes de plaintes collectives avec modèle de lettre
	7. s’entendre sur un message commun pour le travail de terrain et la représentation politique
	8. travailler avec le milieu communautaire pour la formation des aides familiales
	9. que le milieu soit plus unit (partage d’expertises et d’outils, circulation de l’information, meilleure participation)
	10. concertation nationale
	11. ne pas travailler en silo, travailler avec les comités d’usagers, être présents aux c.a., être dans l’espace public
	12. faire une action de visibilité à la SQPH
	13. utiliser les médias sociaux
	14. sensibiliser les élus et administrateurs à la prévention en santé